

La mairie du 8^e arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.

Le Conseil consultatif de votre quartier ÉLYSÉE-MADELEINE

Ecole Surène, 18 rue de Surène
Mercredi 17 juin 2015, à 18h30

Ordre du jour

LA PLACE DE LA MADELEINE TELLE QUE VOUS LA RÉVEZ !

> Sur les sujets suivants : la circulation, la vie commerciale, l'aménagement environnemental, la vie culturelle, nous vous inviterons à vous exprimer sous forme de tables de réflexion animées par vos élus du Conseil Consultatif de quartier.

> Un habitant de la place de la Madeleine, Monsieur Jean-David Blanc, nous fera l'amitié de nous présenter un projet d'aménagement de la place, projet qu'il a soumis aux élus de la ville de Paris.

> Des représentants de la ville de Paris vous tiendront informés de l'avancement de ce projet. "



Isabelle DEMARQUAY
Référénte du Conseil consultatif de Quartier

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur